

14

Mme TOUYA Alice  
2, chemin du bois d'HERM  
AUDEJOS  
64170

AUDEJOS, le 4 Septembre 2025

VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.66.40.62

Objet : Maintien Terrain à Bâtir  
Propriétaire du terrain  
Ref cadastrales : Parcelle AD 494 à Artix

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,  
Projet de PLUI

Notre terrain , parcelle déclarée constructible dans les derniers PLU est

depuis le PADD de 2024 devenue non constructible sans que nous en ayons été informés.  
En effet, après 2 rencontres à la Mairie d'ARTIX en 12.2024 puis 07.2025 avec Mme SOLEIL, elle nous avait indiqué de solliciter la CCLO par courrier. Ce que nous avons réalisé.

Puis , Mme SOLEIL nous a informé par mail en date du 26 Août 2025 que le terrain était déclassé en terrain agricole.

Ce terrain, dont Ref Cadastrale citée en objet , est situé dans une zone pavillonnaire à ARTIX attenant sur 3 côtés à plusieurs maisons individuelles de particuliers.

Compte tenu de la réglementation agricole PAC, cela génère de nombreuses contraintes pour poursuivre l'exploitation agricole de cette parcelle.

Tous les aménagements techniques sont à l'entrée du terrain ce qui permet une viabilisation aisée

Nous avons ainsi en 2024 contacté le CCLO de Mourenx afin de demander le maintien en terrain constructible .

Nous avons entrepris des démarches pour réaliser un projet de construction car nos parents ,notre mère propriétaire , âgée de 86 ans et notre père âgé de 93 ans ont eu des problèmes de santé , et nous ont demandé de poursuivre ces démarches de viabilisation du terrain.

Cela évidemment nécessite un certain temps .

A ce jour nous étions prêts à déposer un projet mais comme nous vous l'avons indiqué en début de notre courrier, nous avons appris malencontreusement que le terrain était récemment déclassé , et rendu non constructible .

C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter afin de rétablir ce terrain en terrain constructible afin de faire aboutir le projet de nos parents et principalement notre mère propriétaire.

Veillez recevoir ,Monsieur le Président , nos sincères salutations